



MIN 'ACTUS



N°1 - Juin 2020

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Tout d'abord je tenais à vous remercier de la confiance que vous avez accordée à la liste que j'ai menée lors des élections du 15 mars dernier.

Malgré un contexte d'abstention compréhensible eu égard au virus Covid-19, l'ensemble des candidates et candidats de la liste « *Agir pour un village dynamique !* » a été élu dès le premier tour de scrutin.

Je salue et remercie sincèrement les élus sortants pour leur travail à mes côtés durant les six dernières années.

La crise sanitaire qui a touché le pays a quelque peu modifié les calendriers de chacun et nous avons donc dû patienter jusqu'au 28 mai dernier pour installer les nouveaux élus. Dans cette tâche, je serai épaulé par trois adjoints : Franck LANG, Pascal MAILLET et Brigitte VACELET. Une équipe en partie renouvelée, avec de nouvelles idées et des projets en perspectives que vous pourrez découvrir tout au long des prochaines informations municipales.

Nouveau mandat nouveau bulletin ! Aussi après 100 parutions l'Echo de Minversheim, à bout de souffle, laisse sa place à Min'Actus pour ce nouveau mandat 2020-2026.

Cette appellation a été choisie de manière collégiale par les membres du conseil municipal. Il restera toujours un lien entre l'administration et vous, afin de vous tenir informés des décisions et autres informations importantes de notre village et de notre intercommunalité.

Le déconfinement étant engagé, la crise étant, souhaitons-le, derrière nous, nous pouvons désormais nous consacrer à ce nouveau mandat de six années qui s'ouvre avec son lot d'incertitudes, mais aussi d'espoirs, afin de concrétiser nos engagements, certes différés, et de répondre aux attentes de la population.

Bonne lecture, et portez -vous bien.

Votre Maire, Bernard LIENHARD

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 ET 29 JUIN 2020

- Fixation du taux d'imposition des taxes locales :

Le conseil a maintenu les taux en vigueur en 2019 à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 9,87%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48,23%

- Fixation des taux de location des biens communaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé de maintenir les taux pour le fermage comme suit :

○ Catégorie AL (terre labourable)	2,40 €/are
○ Catégorie A (prairie de bonne qualité avec peu ou pas de pente)	2,10 €/are
○ Catégorie B (prairie de bonne qualité avec pente)	1,88 €/are
○ Catégorie C (prairie de moins bonne qualité avec beaucoup de pente)	1,46 €/are
○ Catégorie D (avec haies, taillis..)	0,94 €/are
○ Catégorie E (forêt)	0,52 €/are

- Fixation des indemnités de fonction des élus

L'indemnité de fonction du Maire, fixée par l'article L.2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, est allouée automatiquement. Le Maire peut néanmoins, par délibération, fixer sa rémunération à un taux inférieur au maximum autorisé à savoir 40.3% de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique.

Pour les adjoints bénéficiant de délégations du maire, une délibération est nécessaire pour fixer le montant de leurs indemnités, avec également un taux maximum de 10.7% de l'indice brut terminal 1027 de la fonction publique.

Pour Minversheim, les taux appliqués sont les suivants :

Maire : 35,90% soit 1 396,29 € bruts mensuels

Adjoints 8,40 % soit 326,71 € bruts mensuels

- Budget primitif 2020 de la commune

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	548 900 €	680 800 €
Recettes	548 900 €	680 800 €

- Budget Primitif 2020 du restaurant scolaire

	Fonctionnement
Dépenses	55 300 €
Recettes	55 300 €

- **Equipements de la salle multifonctionnelle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé les acquisitions suivantes pour la nouvelle salle multifonctionnelle :

- Stores : pour un montant de 1 555,45 € HT auprès de l'entreprise MKO Services de Minversheim.
- Tables et chaises : pour un montant de 5 737, 24 € HT auprès de l'entreprise AAE de Schweighouse- sur- Moder.
- Vaisselle : pour un montant de 2 709, 14 € HT auprès de l'entreprise AAE de Schweighouse- sur- Moder.

- **Remplacement de l'éclairage public par un système de LED**

La commune a décidé le remplacement de l'éclairage public actuel par une technologie LED lors d'un précédent conseil municipal.

Afin de réaliser ce projet dans les meilleures conditions, les membres du conseil ont décidé :

- de faire établir un diagnostic du réseau par Electricité de Strasbourg Services Energétiques pour un montant de 1 500 € HT, pour lequel nous bénéficierons d'une subvention de 40%.
- de se faire accompagner par un spécialiste en souscrivant un contrat de maîtrise d'œuvre avec Electricité de Strasbourg Services Energétiques pour un montant de 4 100 € HT.
- adopte le plan de financement suivant :
 - diagnostic et maîtrise d'œuvre : 5 600 € HT
 - coût des travaux : 69 000 € HT
 - subvention ES : 11 000 €
 - DETR : 12 400 €
 - autofinancement ou emprunt : 51 200 €

- **Avis sur un permis de démolir**

Le conseil municipal a donné un avis favorable à la démolition partielle d'une grange sise 85 rue de l'église.

- **Restaurant scolaire**

Le Conseil Municipal a décidé

- de confier la livraison des repas à l'entreprise L'Alsacienne de Restauration, sise à Schiltigheim pour un montant de 3,64 € TTC (repas enfant) et 4,22 € TTC (repas adulte)
- de confier le transport à l'entreprise Mugler pour un montant de 90,07 € TTC par jour

- de créer les 3 postes d'ATSEM nécessaires au bon fonctionnement du service : CDD du 01/09/2020 au 02/07/2021 pour une durée hebdomadaire de travail de 16h.

- **Désignation des différents délégués et représentants**

- Délégué communal du SDEA : Franck LANG
- Correspondant « élu » CNAS : Brigitte VACELET
- Correspondant défense : Franck LANG

- **Les commissions (toutes présidées par le Maire)**

- **Commission Communale des Impôts Directs**

Le Conseil Municipal a proposé 24 noms pour la Commission Communale des Impôts Directs, seuls 12 seront retenus par l'administration fiscale.

- **Commission d'appel d'offres et d'adjudications**

Titulaires	Suppléants
Christophe MATTER	Pascal MAILLET
Philippe WIESER	Antoine BURG
Eric WENDLING	Jean-Marc SCHEER

- **Commission communale de la chasse**

Titulaires	Suppléants
Pascal MAILLET	Annette FLECK
Antoine BURG	Brigitte VACELET

- **Commission budget et finances**

Vice-Président	Brigitte VACELET
Membres	Franck LANG, Stéphanie DUSSART, Eric WENDLING

- **Commission urbanisme et voirie**

Vice-Président	Pascal MAILLET
Membres	Antoine BURG, Eric WENDLING, Philippe WIESER

- **Commission affaires sociales, cadre de vie et communication**

Vice-Présidente	Brigitte VACELET
Membres	Stéphanie DUSSART, Annette FLECK, Muriel GAAB

- **Commission environnement et assainissement**

Vice-Présidente	Franck LANG
Membres	Brigitte VACELET, Christophe LECHNER, Eric WENDLING

- **Commission bâtiments communaux**

Vice-Président	Franck LANG
Membres	Pascal MAILLET, Antoine BURG, Christophe LECHNER

○ **Commission affaires scolaires et périscolaires**

<u>Vice-président</u>	Pascal MAILLET
<u>Membres</u>	Muriel GAAB, Jean-Marc SCHEER, Patricia SCHEER

• **Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ)**

La Commune a accepté la modification des statuts de la CCPZ qui ajoute à la section « Aménagement de l'espace » la mission « établir et exploiter sur le territoire des infrastructures et des réseaux de communication téléphoniques (dont le THD, la fibre optique, FTTH...) relative au déploiement de la fibre sur le territoire intercommunal.

• **Attribution de compensation 2020 dans le cadre du transfert de la compétence scolaire à la CCPZ**

Les dépenses pour la commune au titre de la compétence scolaire pour 2019 s'élèvent à 27 220 €. Or l'attribution de compensation versée à la CCPZ n'est que de 21 934 €. Il faut donc verser la différence soit 5 286 € à la CCPZ par quatre virements trimestriels de 1 321,50 €.

• **Subvention au Karaté Club de Minversheim**

La commune a décidé l'attribution d'une subvention exceptionnelle et unique d'un montant de 1 000 € au club de Karaté de Minversheim pour l'acquisition de tapis de sol.

ETAT CIVIL

Décès

M. André WIESER, décédé à l'âge de 90 ans le 20 mai 2020

M. Joseph TRUTTMANN, décédé à l'âge de 90 ans le 25 mai 2020

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.

Bienvenus aux nouveaux arrivants :

Mme Barbara HUSSON, 70 b rue de Hochfelden

M. Anthony RUIVO et Mme Stéphanie RESCH, 34 rue de l'Arc-en-Ciel



Poste à pourvoir



La commune recherche toujours un agent technique en charge du nettoyage des salles polyvalentes pour un contrat à durée déterminée d'environ 10h hebdomadaires évolutives.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre candidature (C.V + lettre de motivation) à la mairie

Distribution des masques

Vous avez été destinataire d'un bon de retrait pour bénéficier de la dotation en masques prévue par le Département, la Communauté de Communes et la commune de Minversheim. Si vous n'avez pas encore retourné votre bon, merci de le déposer dans la boîte aux lettres avant le 31 juillet 2020.

NOM		PRENOM	

Don du sang



La prochaine collecte de sang aura lieu

le lundi 3 août 2020 de 17h à 20h

à la salle polyvalente de Minversheim.

L'établissement Français du Sang remercie tous les donneurs qui se sont mobilisés dans le cadre de la pandémie Covid 19 et informe que grâce à ces dons il a été possible de répondre à tous les besoins des patients.

L'EFS précise également qu'il est nécessaire d'augmenter le niveau des réserves de sang pour aborder sereinement les prochaines semaines et vous invite à venir nombreux lors des collectes !

Travaux sur le ban communal de Minversheim

L'Association Foncière informe que des travaux d'entretien auront lieu pendant une dizaine de jours début juillet 2020 sur le chemin d'exploitation « BOESCH » (chemin reliant la RD69 à la rue des champs, parallèle à l'autoroute). Les propriétaires sont donc invités à prendre leurs dispositions pour l'accès à leur(s) parcelle(s) située(s) le long de ce chemin.



COMMUNIQUES

SFR FTTH présente les avancées du déploiement de la fibre optique dans la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Bernard Freund, Président de la Communauté du Pays de la Zorn, et **Hervé Depierre**, Délégué régional Grand Est d'Altice France présentent les avancées du déploiement de la fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) dans la Communauté du Pays de la Zorn et inaugurent un des premiers points de mutualisation.

Le déploiement de la Fibre dans la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Suite à la délibération du 08/03/2019, la communauté de communes du Pays de la Zorn a autorisé SFR à construire un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the home ou jusqu'à l'abonné) dans ses vingt communes.

Les travaux de déploiement, débutés fin 2019, sont bien avancés puisque sur les vingt-trois points de mutualisation ou armoires de rues prévus sur la communauté de communes, quatorze sont désormais installés et leurs adductions au Nœud de Raccordement Optique (NRO) sont en cours de réalisation.

A partir de début 2021, dans le respect des règles imposées par le Plan France Très Haut Débit, les premiers logements pourront être éligibles à la fibre optique. L'objectif est que 100% des **7 174 logements de la Communauté de Communes** soient éligibles à la fibre d'ici fin 2021.

A partir de ce réseau, les opérateurs pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres commerciales aux habitants de la commune.

Opération tranquillité vacances

Pendant vos vacances, à votre demande, la gendarmerie peut surveiller votre domicile lors de ses patrouilles quotidiennes. Alors ayez le bon réflexe avant votre départ, inscrivez- vous auprès de la gendarmerie de Hochfelden !





Fermeture de la mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 16 au 17 juillet 2020 et du 10 au 21 août 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL



1^{er} rang : Franck LANG, Brigitte VACELET, Bernard LIENHARD, Pascal MAILLET, Patricia SCHEER

2^{ème} Rang : Jean-Marc SCHEER, Cécile DURRHEIMER, Stéphanie DUSSART, Philippe WIESER, Christophe MATTER.

3^{ème} rang : Christophe LECHNER, Antoine BURG, Annette FLECK, Muriel GAAB et Eric WENDLING.

NOUS CONTACTER

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Accueil en mairie sur rdv jusqu'à nouvel ordre.

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjoints :

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.07.83.97.48

p.m.a@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr